

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 05/05/2023

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_002-DE



C-2023-002

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Étaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Étaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Étaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Élection du président de séance pour le vote du CA 2022 du budget principal et des budgets annexes

C-2023-002

En vertu de l'article L2121-14 du CGCT, il est rappelé que le Président ne peut prendre part au vote des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes et qu'il convient donc d'élire à cet égard un président de séance.

Le Président Thierry DUPUIS pourra assister aux discussions mais devra se retirer au moment du vote.

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
DESIGNE à l'unanimité Béatrice DE VECCHI Présidente de séance.

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-003

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget Principal - Affectation de résultats 2022 au budget primitif 2023

C-2023-003

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 22 782.08 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté),
- 215 591.57 euros en recette au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés - section d'investissement)
- 724 498.13 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS



## ETAT DES RESTES A REALISER 2022

Sens	Section	Chapitre	Article pa	Opération	Gestionnaire	Reporté	Mvt
D	I	20	2031	103	FRIMOUSSE	9 657,30	R
D	I	20	2031	107	DECH	12 226,80	R
D	I	20	2031	109	DECH	22 320,00	R
D	I	20	2031	601	PTITSLOUP	7 425,00	R
D	I	20	2031	85	HAB	14 000,00	R
D	I	20	2031	98	DIVERS	720,01	R
D	I	20	2031	99	ALSH P AIN	7 425,00	R
D	I	20	2051	24	DIVERS	3 360,00	R
D	I	204	20422	85	HAB	12 699,00	R
D	I	21	21318	601	PTITSLOUP	7 740,00	R
D	I	21	21318	99	ALSH P AIN	3 096,00	R
D	I	21	2135	98	DIVERS	3 665,65	R
D	I	21	2151	55	DIVERS	85 430,94	R
D	I	21	2152	47	TOURISME	1 938,11	R
D	I	23	2313	103	FRIMOUSSE	1 105,68	R
TOTAL INV DEPENSES						192 809,49	
R	I					0,00	
TOTAL INV RECETTES						0,00	

A Montluel, le 25 janvier 2023  
Le comptable,

  
Service de Gestion Comptable  
85 rue Pierre Cormoreche  
01123 MONTLUEL CEDEX  
Tél: 04.72.25.99.25

A Jujurieux, le 25/01/2023

Le Président,

Thierry DUPUIS



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe SERP - Affectation de résultats 2022 au budget primitif 2023

C-2023-004

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 51 020.00 euros en recettes au compte 001(solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- 76 577.36 euros en dépenses au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 05/05/23

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_005-DE



C-2023-005



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget Annexe SPANC - Affectation de résultats 2022 au budget primitif 2023

C-2023-005

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 56 343.21 euros en dépenses au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget Annexe ZA Jujurieux - Affectation de résultats 2022 au budget primitif 2023

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_006-DE

C-2023-006

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 24 470.21 euros en recettes au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-007

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget Annexe ZA Niveau 2 - Affectation de résultats 2022 au budget primitif 2023

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le

Berger  
LeVaut

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_007-DE

C-2023-007

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 3 257 543.67 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté),
- 4 023 485.27 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-008

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 26 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : 26

**Objet** : Budget Principal - Approbation du compte administratif 2022

C-2023-008

Le Président présente les résultats de l'exercice 2022 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		222 720.55		792 252.96
Opérations de l'exercice	9 224 172.82	9 941 541.97	3 643 140.71	2 828 105.67
<b>TOTAUX</b>	<b>9 224 172.82</b>	<b>10 164 262.52</b>	<b>3 643 140.71</b>	<b>3 620 358.63</b>
Résultats de l'exercice		940 089.70	22 782.08	
Restes à réaliser			192 809.49	
<b>Résultats de clôture</b>		<b>940 089.70</b>	<b>215 591.57</b>	

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

- 1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;
- 2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Présidente de séance,  
 Béatrice DE VECCHI





5

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 26  
 VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

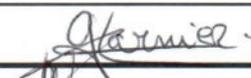
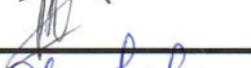
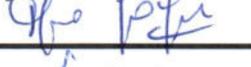
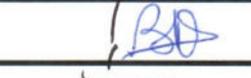
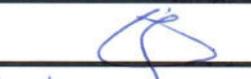
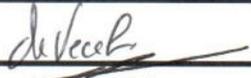
Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	<del>Po M d</del>
BADIER Aimée	<del>de laud</del>
BATAILLY Christian	<del>that</del>
BELY Pierre	<del>that</del>
BENSSOUSSEN Xavier	<del>that</del>
BOLLACHE Anne	<del>that</del>
BOUCHON Dominique	<del>that</del>
BOULME Jean-Michel	<del>Royat</del>
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	<del>that</del>
CHAVENT Marc	<del>that</del>
DE VECCHI Béatrice	de Vecchi
DELPLACE Isabelle	<del>that</del>
DURUAL Jean-Claude	Excusé - Pouvoir à M. Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	<del>that</del>
GABASIO Dominique	Excusée . Pouvoir à M <sup>me</sup> Charmetant

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GARNIER Leontina		
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé pouvoir à M <sup>me</sup> A. Bdlache	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> B. De Vecchi		
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

---

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 26 votants dont 5 procurations

---

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
  - Abstention : 0
  - Pour : 26
- 

**Objet** : Budget annexe SERP - Approbation du compte administratif 2022

C-2023-009

Le Président présente les résultats de l'exercice 2022 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		6 230.97		
Opérations de l'exercice	104 666.33	21 858.00	14 858.00	65 878.00
<b>TOTAUX</b>	<b>104 666.33</b>	<b>28 088.97</b>	<b>14 858.00</b>	<b>65 878.00</b>
Résultats de l'exercice	76 577.36			51 020.00
Restes à réaliser				
<b>Résultats de clôture</b>	<b>76 577.36</b>			<b>51 020.00</b>

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Présidente de séance,  
Béatrice DE VECCHI



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 26  
 VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

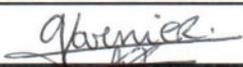
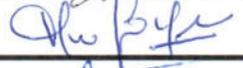
Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	B GM
BADIER Aimée	<i>[Signature]</i>
BATAILLY Christian	<i>[Signature]</i>
BELY Pierre	<i>[Signature]</i>
BENSSOUSSEN Xavier	<i>[Signature]</i>
BOLLACHE Anne	<i>[Signature]</i>
BOUCHON Dominique	<i>[Signature]</i>
BOULME Jean-Michel	<i>[Signature]</i>
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	<i>[Signature]</i>
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	<i>[Signature]</i>
CHAVENT Marc	<i>[Signature]</i>
DE VECCHI Béatrice	<i>[Signature]</i>
DELPLACE Isabelle	<i>[Signature]</i>
DURUAL Jean-Claude	Excusée - Pouvoir Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	<i>[Signature]</i>
GABASIO Dominique	Excusée - Pouvoir M <sup>me</sup> Charmetant

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GARNIER Leontina		
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé pouvoir à A. Bolla che	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>r</sup> B. de Vecchi		
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.





C-2023-010

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 26 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

**Objet** : Budget annexe SPANC - Approbation du compte administratif 2022

C-2023-010

Le Président présente les résultats de l'exercice 2022 qui se résument comme suit :

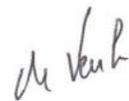
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés	20 427.18			
Opérations de l'exercice	43 560.30	7 644.27		
<b>TOTAUX</b>	<b>63 987.48</b>	<b>7 644.27</b>		
Résultats de l'exercice	56 343.21			
Restes à réaliser				
<b>Résultats de clôture</b>	<b>56 343.21</b>			

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

- 1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;
- 2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Présidente de séance,  
Béatrice DE VECCHI



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 26  
 VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

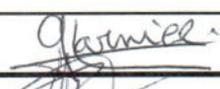
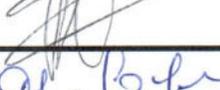
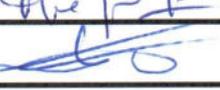
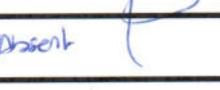
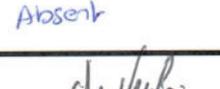
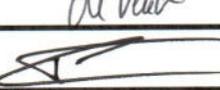
Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président,  
 A Boyeux Saint Jérôme le 30/03/2023  
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	Baclet
BADIER Aimée	Badier
BATAILLY Christian	Batailly
BELY Pierre	Bely
BENSSOUSSEN Xavier	Benssoussen
BOLLACHE Anne	Bollache
BOUCHON Dominique	Bouchon
BOULME Jean-Michel	Boulme
CANALE Wanda	Absent
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	Chaudet-Philibert
CHAVENT Marc	Chavent
DE VECCHI Béatrice	De Vecchi
DELPLACE Isabelle	Delplace
DURUAL Jean-Claude	Excusé - Pouvoir M <sup>r</sup> Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	Fanget
GABASIO Dominique	Excusée. Pouvoir M <sup>m</sup> Charmetant

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
GARNIER Leontina		
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absent
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé - Pvr à A. Bollauche	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absent
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> De Vecchi		
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.





## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 26 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

**Objet** : Budget annexe ZA Jujurieux - Approbation du compte administratif 2022

C-2023-011

Le Président présente les résultats de l'exercice 2022 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés				43 940.09
Opérations de l'exercice	108 008.00	108 008.00	121 857.82	102 387.94
<b>TOTAUX</b>	<b>108 008.00</b>	<b>108 008.00</b>	<b>121 857.82</b>	<b>146 328.03</b>
Résultats de l'exercice				24 470.21
Restes à réaliser				
<b>Résultats de clôture</b>				<b>24 470.21</b>

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Présidente de séance,  
Béatrice DE VECCHI

*de Vecchi*



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 26  
 VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

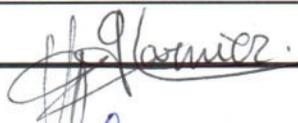
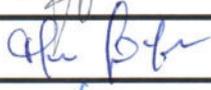
Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	Po <del>BA</del>
BADIER Aimée	Aimée
BATAILLY Christian	Christian
BELY Pierre	Pierre
BENSSOUSSEN Xavier	Xavier
BOLLACHE Anne	Anne
BOUCHON Dominique	Dominique
BOULME Jean-Michel	Jean-Michel
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	<del>CHAUDET-PHILIBERT</del>
CHAVENT Marc	<del>CHAVENT</del>
DE VECCHI Béatrice	de Vecchi
DELPLACE Isabelle	<del>DELPLACE</del>
DURUAL Jean-Claude	Excusé - Pouvoir à Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	<del>FANGET</del>
GABASIO Dominique	Excusée - Pouvoir à M <sup>me</sup> Charmetant

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GARNIER Leontina		
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé, Pouvoir à A. Ballache	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>r</sup> B de Vecchi		
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 26 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

**Objet** : Budget annexe ZA Niveau 2 - Approbation du compte administratif 2022

C-2023-012

Le Président présente les résultats de l'exercice 2022 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		3 358 485.98	2 963 419.43	
Opérations de l'exercice	43 763.12	708 762.41	294 124.24	0
<b>TOTAUX</b>	<b>43 763.12</b>	<b>4 067 248.39</b>	<b>3 257 543.67</b>	<b>0</b>
Résultats de l'exercice		4 023 485.27	3 257 543.67	
Restes à réaliser				
<b>Résultats de clôture</b>		<b>4 023 485.27</b>	<b>3 257 543.67</b>	

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

- 1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;
- 2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Présidente de séance,  
 Béatrice DE VECCHI

*de Vecchi*



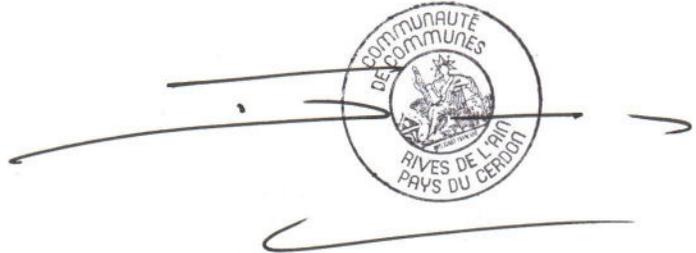
<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 26  
 VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

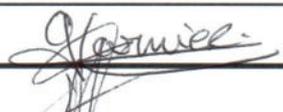
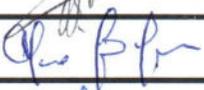
Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	<del>POUVOIR</del>
BADIER Aimée	<del>POUVOIR</del>
BATAILLY Christian	<del>POUVOIR</del>
BELY Pierre	<del>POUVOIR</del>
BENSSOUSSEN Xavier	<del>POUVOIR</del>
BOLLACHE Anne	<del>POUVOIR</del>
BOUCHON Dominique	<del>POUVOIR</del>
BOULME Jean-Michel	<del>POUVOIR</del>
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant F
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	<del>POUVOIR</del>
CHAVENT Marc	<del>POUVOIR</del>
DE VECCHI Béatrice	<del>POUVOIR</del> de Vecchi
DELPLACE Isabelle	<del>POUVOIR</del>
DURUAL Jean-Claude	Excusée - Pouvoir à Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	<del>POUVOIR</del>
GABASIO Dominique	Excusée - Pouvoir à Mme Charmetant

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GARNIER Leontina		
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé - Pouvoir à A. Bollache	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> De Vecchi		de Vecchi
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.





C-2023-013

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget principal - Approbation du budget primitif 2023

C-2023-013

Le Président présente le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 987 308.13	10 987 308.13
Investissement	3 017 261.57	3 017 261.57

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget principal.

Le Président  
Thierry DUPUIS



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par Le Président (1),  
A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	BGM
BADIER Aimée	Alouche
BATAILLY Christian	[Signature]
BELY Pierre	[Signature]
BENSSOUSSEN Xavier	[Signature]
BOLLACHE Anne	[Signature]
BOUCHON Dominique	[Signature]
BOULME Jean-Michel	[Signature]
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	[Signature]
CHAVENT Marc	[Signature]
DE VECCHI Béatrice	de Vecchi
DELPLACE Isabelle	[Signature]
DUPUIS Thierry	[Signature]
DURUAL Jean-Claude	Excusé - Pouvoir Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	[Signature]

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GABASIO Dominique	Excusée - Pouvoir à M <sup>me</sup> Charmetant	Charmetant
GARNIER Leontina		Garnier
GIROUX Jean-Michel		Giroux
GOYFFON Geneviève		Goyffon
JEANDEMANGE Jean-Marc		Jeanmange
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		Mollie
MONGHAL Frédéric	Excuse pouvoir à M <sup>me</sup> A. Ballache	Ballache
MUGNIER David		Mugnier
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		Poizat
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> B. de Vecchi		de Vecchi
TEYSSIER Eric		Teyssier
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jujurieux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



C-2023-014



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe SERP - Approbation du budget primitif 2023

C-2023-014

Le Président présente le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	185 776.36	185 776.36
Investissement	14 858.00	116 898.00

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe SERP.

Le Président  
Thierry DUPUIS



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par Le Président (1),  
A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	16
BADIER Aimée	
BATAILLY Christian	
BELY Pierre	
BENSSOUSSEN Xavier	
BOLLACHE Anne	
BOUCHON Dominique	
BOULME Jean-Michel	
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	
CHAVENT Marc	
DE VECCHI Béatrice	
DELPLACE Isabelle	
DUPUIS Thierry	
DURUAL Jean-Claude	Excusé, Pouvoir Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GABASIO Dominique	Excusé, Pouvoir M <sup>m</sup> Charmetant	Charmetant
GARNIER Leontina		Garnier
GIROUX Jean-Michel		GIROUX
GOYFFON Geneviève		Goiffon
JEANDEMANGE Jean-Marc		Jean-Marc
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		MOLLIE
MONGHAL Frédéric	Excusé, Pouvoir à A. Ballache	Monghal
MUGNIER David		Mugnier
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		POIZAT
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>m</sup> B. de Vecchi		Sicard
TEYSSIER Eric		Teyssier
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jujurieux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





C-2023-015

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe SPANC - Approbation du budget primitif 2023

C-2023-015

Le Président présente le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	112 668.21	112 668.21

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe SPANC.

Le Président  
Thierry DUPUIS



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 27  
 VOTES :  
 Pour : 27  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président,  
 A Boyeux Saint Jérôme le 30/03/2023  
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	Po [Signature]
BADIER Aimée	[Signature]
BATAILLY Christian	[Signature]
BELY Pierre	[Signature]
BENSSOUSSEN Xavier	[Signature]
BOLLACHE Anne	[Signature]
BOUCHON Dominique	[Signature]
BOULME Jean-Michel	[Signature]
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	[Signature]
CHAVENT Marc	[Signature]
DE VECCHI Béatrice	de Vecchi
DELPLACE Isabelle	[Signature]
DUPUIS Thierry	[Signature]
DURUAL Jean-Claude	Excusé, Pouvoir à Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	[Signature]

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
GABASIO Dominique	Excusée - Pouvoir à M <sup>me</sup> Charnetant Charmeline	Garnier
GARNIER Leontina		
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		du Belu
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé - Pouvoir à A. Batache	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> B. De Vecchi		de Vecchi
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

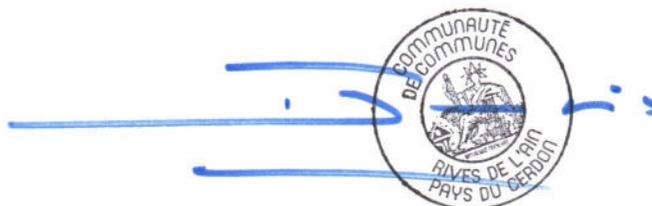
Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jujurieux, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe ZA Jujurieux - Approbation du budget primitif 2023

C-2023-016

Le Président présente le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	291 130.43	471 130.43
Investissement	243 180.43	243 180.43

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe ZA Jujurieux.

Le Président  
Thierry DUPUIS



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par Le Président (1),  
A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	Po
BADIER Aimée	
BATAILLY Christian	
BELY Pierre	
BENSSOUSSEN Xavier	
BOLLACHE Anne	
BOUCHON Dominique	
BOULME Jean-Michel	
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	
CHAVENT Marc	
DE VECCHI Béatrice	de Vecchi
DELPLACE Isabelle	
DUPUIS Thierry	
DURUAL Jean-Claude	Excusée - Pouvoir à Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GABASIO Dominique	Excusée - Pouvoir à M <sup>me</sup> Charmetant	Charmetant
GARNIER Leontina		Garnier
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		Goiffon
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absente
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé - Pouvoir à Anne Balleche	Balleche
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absente
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> B. de Vecchi		de Vecchi
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jujurieux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe ZA Niveau 2 - Approbation du budget primitif 2023

C-2023-017

Le Président présente le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 627 191.36	8 650 676.63
Investissement	8 136 583.03	8 136 583.03

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe ZA Niveau 2.

Le Président  
Thierry DUPUIS



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 27  
 VOTES :  
 Pour : 27  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par Le Président (1),  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A Boyeux Saint Jérôme, le 30/03/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARBILLAT Odile	Excusée
BACLET Virginie, excusée pouvoir à M. Fanget	BACLET
BADIER Aimée	BADIER
BATAILLY Christian	BATAILLY
BELY Pierre	BELY
BENSSOUSSEN Xavier	BENSSOUSSEN
BOLLACHE Anne	BOLLACHE
BOUCHON Dominique	BOUCHON
BOULME Jean-Michel	BOULME
CANALE Wanda	Absente
CARTIGNY Joseph	Absent
CEYZERIAT Eliane	Absente
CHARMETANT Fabienne	Charmetant
CHAUDET-PHILIBERT Claudine	CHAUDET-PHILIBERT
CHAVENT Marc	CHAVENT
DE VECCHI Béatrice	de Vecchi
DELPLACE Isabelle	DELPLACE
DUPUIS Thierry	DUPUIS
DURUAL Jean-Claude	EXCUSE - Pouvoir à Mr Batailly
EL KHOUTABI Sylvie	Absente
FANGET Myriam	FANGET

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GABASIO Dominique	Excusé - Pouvoir à M <sup>me</sup> Charmetant	Charmetant
GARNIER Leontina		Garnier
GIROUX Jean-Michel		
GOYFFON Geneviève		
JEANDEMANGE Jean-Marc		
MARTIN Laure		Absent
MOLLIE Frédérique		
MONGHAL Frédéric	Excusé. Pouvoir à A. Ballache	
MUGNIER David		
PETIT Séverine		Absent
POIZAT Alain		
RODEMET Wilfried		Absent
ROMANIN Mathieu		Absent
SICARD Alain, excusé pouvoir à M <sup>me</sup> B. De Vecchi		de Vecchi
TEYSSIER Eric		
VIAL Denis		Absent

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Juriurieux, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : 27

**Objet** : Budget Principal - Approbation du compte de gestion 2022

C-2023-018

Après avoir constaté que les écritures des comptes de gestion 2022 du Budget PRINCIPAL du comptable public sont conformes à celles des comptes administratifs de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2022 présenté par le comptable public.

Le Président  
Thierry DUPUIS



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe SERP - Approbation du compte de gestion 2022

C-2023-019

Après avoir constaté que les écritures des comptes de gestion 2022 du budget annexe SERP du comptable public sont conformes à celles des comptes administratifs de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe SERP de l'exercice 2022 présenté par le comptable public.

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-020

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe SPANC - Approbation du compte de gestion 2022

C-2023-020

Après avoir constaté que les écritures des comptes de gestion 2022 du budget annexe SPANC du comptable public sont conformes à celles des comptes administratifs de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe SPANC de l'exercice 2022 présenté par le comptable public.

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-021

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe ZA Jujurieux - Approbation du compte de gestion 2022

C-2023-021

Après avoir constaté que les écritures des comptes de gestion 2022 du budget annexe ZA Jujurieux du comptable public sont conformes à celles des comptes administratifs de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe ZA Jujurieux de l'exercice 2022 présenté par le comptable public.

Le Président  
Thierry DUPUIS



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Budget annexe ZA Niveau 2 - Approbation du compte de gestion 2022

C-2023-022

Après avoir constaté que les écritures des comptes de gestion 2022 du Budget annexe ZA Niveau 2 du comptable public sont conformes à celles des comptes administratifs de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe ZA Niveau 2 de l'exercice 2022 présenté par le comptable public.

Le Président  
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 05/05/2023

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_023-DE

Bernier  
Levrault



C-2023-023



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : 27

**Objet** : Attribution de subventions 2023

C-2023-023

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes dont les crédits ont été prévus au budget 2023.

	<b>ANNEE 2023</b>
<b>ORGANISME</b>	
Collège Pont d'Ain	5 000,00
Collège Poncin	5 000,00
Ecole Musique Les 3 rivières	11 000,00
ADIL	1 500,00
GDS Lutte Frelon Asiatique	1 400,00
SEMA - Sté d'Economie Montagnarde de l'Ain	566,00
De Ferme en Ferme / AFOG01	500,00
GIP	254 800,00
Le Cocon	100 000,00
<b>Proposition BP</b>	<b>379 766,00</b>

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions ci-dessus pour 2023.

Le Président  
Thierry DUPUIS



**ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023**

**I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023**

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2022 1	Taux de référence pour 2023 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	16 647 952	1,50		18 004 000	270 060	1,50	270 060
Taxe foncière non bâtie additionnelle	329 786	2,08		355 500	7 394	2,08	7 394
Taxe d'habitation additionnelle	2 205 480	6,72		2 362 068	158 731	6,72	158 731
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	5 630 132	22,34		6 166 000	1 377 484	23,16	1 426 812
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total de la fiscalité additionnelle					<b>436 185</b>	Total	1 862 997
Total des CFE unique, de zone et éolienne					<b>1 377 484</b>		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8		9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus			
Taxe foncière non bâtie additionnelle	=			
Taxe d'habitation additionnelle			436 185	
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)			

Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2023 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2023 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone				
CFE éolienne	>>>			

**II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023**

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
1 468 922	115 737	120 740	12 179	468 546	0	- 446 208	1 739 916

**III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023**

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2023
1 862 997		1 739 916		3 602 913

À BOURG-EN-BRESSE

Le 13 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,  
VINCENT BONARDI



À Sijuncux

Le 30/03/2023.

Pour le Groupement,  
Le Président, T. Dupuis

À

Le

Pour la Préfecture,

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		3. PRODUITS DES IFER	
<b>Taxe foncière bâtie :</b>		<b>Taxe foncière bâtie :</b>		a. Éoliennes et hydroliennes <b>19 575</b>	
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil communautaire	0	b. Centrales électriques	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	1 537 349	c. Centrales photovoltaïques	0
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	325	<b>Taxe foncière non bâtie :</b>		d. Centrales hydrauliques	32 862
d. Locaux industriels	3 136	a. Par le conseil communautaire	0	e. Transformateurs électriques	15 731
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	<b>1</b>	b. Par la loi (terres agricoles)	79 453	f. Stations radioélectriques	46 925
<b>Taxe d'habitation :</b>		c. Par la loi (autres)	0	g. Installations gazières et autres	644
a. Dotation pour perte de THLV	0	<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		<b>5. RÉFORMES FISCALES</b>	
b. Dotation pour Mayotte	>>>	a. Par le conseil communautaire	0	<b>Taxe d'habitation :</b>	
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		b. Par la loi	2 206 278	a. Fraction de TVA nationale (%)	0,0006831102 %
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0	<b>4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION</b>		b. TVA prévisionnelle	1 468 922
b. Base minimum	38 280	a. Hors résid. principales et log. vacants	2 362 068		
c. Locaux industriels	426 354	b. Logements vacants soumis à la THLV	0		
d. Autres allocations	450				
<b>DTCE (Métropole du Grand-Lyon)</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>				
				<b>6.3. PLAFONNEMENT DU TAUX</b>	
				a. Taux moyen communal de 2022 au niveau national	26,56
				b. Taux plafond de 2023	53,12
<b>6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES</b>				<b>6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX</b>	
<b>6.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS</b>				<b>Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :</b>	
	<b>CFE unique ou de zone</b>	<b>CFE éolienne</b>			<b>CFE unique ou de zone</b>
<b>Taux maximum :</b>					<b>CFE éolienne</b>
a. De droit commun	23,87	>>>			>>>
b. Dérogatoire	23,87	>>>			>>>
c. Avec rattrapage		>>>			>>>
d. Avec capitalisation	23,87	>>>			>>>
e. Avec majoration spéciale	>>>	>>>			>>>
<b>Taux moyens pondérés :</b>					
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	18,94	>>>			
b. En cas de changement de périmètre		>>>			
<b>6.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DE TAUX MOYEN</b>				<b>6.5. DIMINUTION SANS LIEN</b>	
a. Taxe foncière bâtie	1,070934	>>>			
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	1,068630	>>>			
				<b>Année antérieure à 2023 au titre de laquelle... :</b>	
				a. ...la diminution sans lien a été appliquée	
				b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	
				<b>Taux moyens de référence au niveau national :</b>	
				a. Taxe foncière bâtie	38,28
				b. Taxe foncière non bâtie	50,44

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Fixation des taux d'imposition de CFE, TFB et TFNB

C-2023-024

Vu le Code Général des impôts, et notamment ses articles 1379 0-Bis, 1609 nonies C, 1636 B sexies et 1636 B decies et 1638-0 Bis ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de reconduire les taux actuels pour les taxes sur le foncier bâti, non bâti et la taxe d'habitation additionnelle (sur les résidences secondaires) et d'augmenter la CFE de 0.8 points afin de faire face aux augmentations de coûts :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 23,14%,
- Taxe sur le foncier bâti : 1,50%,
- Taxe sur le foncier non bâti : 2,08%,
- Taxe d'habitation additionnelle : 6,72%.

Le Président  
Thierry DUPUIS



A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 140 RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON

Bases exonérées sur délibération : 514 673

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 15 347 866

Bases prévisionnelles d'imposition : 16 449 171

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

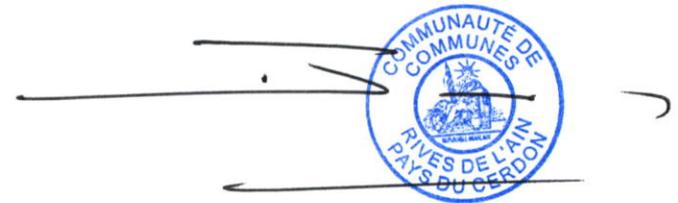
ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 ZONE 1	12 863 265	13,50	1736 561
02 ZONE 2	3 585 906	13,50	684 097

Envoyé en préfecture le 27/04/2023 : 1  
 Reçu en préfecture le 27/04/2023  
 Publié le  
 ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_025-DE

A BOURG-EN-BRESSE, le 14 mars 2023  
 Le Directeur Départemental des Finances Publiques,  
 VINCENT BONARDI

A , le  
 Le Préfet,

A Tujareux , le 30/03/2023  
 Le Président,





III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 140 RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON

1259 TEOM - I

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	
01 ZONE 1	068 CERDON	P	699 465	
	199 JUJURIEUX	P	2 366 136	
	273 NEUVILLE SUR AIN	P	2 084 714	
	303 PONCIN	P	2 057 963	
	304 PONT D'AIN	P	1 427 758	
	314 PRIAY	P	1 654 094	
	363 ST JEAN LE VIEUX	P	1 921 564	
	430 VARAMBON	P	651 571	
	02 ZONE 2	056 BOYEUX ST JEROME	P	268 763
		077 CHALLES-LA-MONTAGNE	P	183 847
200 LABALME		P	138 982	
242 MERIGNAT		P	120 252	
303 PONCIN		RA	123 659	
304 PONT D'AIN		RA	2 405 992	
331 SAINT ALBAN		P	143 592	
404 SERRIERES SUR AIN	P	200 819		

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHÉ, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 2
- Abstention : 2
- Pour : 23

**Objet** : Fixation des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

C-2023-025

Vu les articles 1609 quater et 1636 B sexies III du Code Général des Impôts ;

La zone 2 bénéficiant depuis 2021 du même service que la zone 1, doit en principe être soumise au même taux que celle-ci. Ce rattrapage devait se réaliser en deux temps, une première augmentation en 2021 avant d'appliquer un taux unique en 2022 ; cependant une augmentation du taux de TEOM en 2022 étant indispensable au vu de l'augmentation des coûts de collecte et traitement des OM (+380k€), une différenciation de taux a encore été appliquée l'an dernier.

Cette année une augmentation du taux de TEOM est à nouveau proposée en raison de la hausse des coûts du marché de collecte et traitement des OM (+14% pour les lots OM et +22,3% pour les lots déchèteries soit +255k€), malgré cette hausse il est proposé d'appliquer le même taux aux deux zones.

La zone 1 subirait une augmentation de 1,45 points et la zone 2 de 2,45 points pour arriver toutes les deux à un taux de 13,50%.

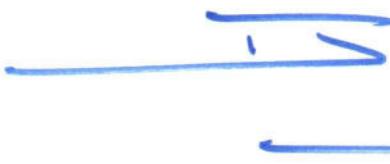
Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à la majorité de fixer pour 2023 les taux de TEOM suivants :

- Zone 1 : 13,50%
- Zone 2 : 13,50%

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-026

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Taxe Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) - Fixation du produit 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_026-DE



C-2023-026

Vu l'article 1530 bis du Code général des impôts ;

Vu la délibération n°2018\_069 du 6 septembre 2018 par laquelle a été instaurée la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;

La taxe GEMAPI a été instituée pour financer les dépenses relevant de la compétence GEMAPI déléguée au SR3A.

Considérant que 90% des activités du syndicat relèvent stricto sensu de la compétence GEMAPI, et que la contribution au SR3A s'élève pour 2023 à 121 875€,

La somme appelée au niveau de la taxe GEMAPI pour la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'élève à 109 688€ (90% de la contribution) soit environ 5,80€ par habitant DGF (population 2022).

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 109 688€,

CHARGE à l'unanimité le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2023-026\_BIS



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY Joseph, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Taxe GEMAPI - Fixation du produit 2023

C-2023-026\_BIS

Vu l'article 1530 bis du Code général des impôts ;  
Vu la délibération n°2018\_069 du 6 septembre 2018 par laquelle a été instaurée la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;

La taxe GEMAPI a été instituée pour financer les dépenses relevant de la compétence GEMAPI déléguée au SR3A.

Considérant que 90% des activités du syndicat relèvent stricto sensu de la compétence GEMAPI, et que la contribution au SR3A s'élève pour 2023 à 121 875€,

La somme appelée au niveau de la taxe GEMAPI pour la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'élève à 109 688€ (90% de la contribution) soit environ 7,02€ par habitant DGF (population 2022).

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 109 688€,  
CHARGE à l'unanimité le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Le Président  
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

05/05/2023

Berger  
Levrault

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_027-DE



C-2023-027

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Attributions de compensation 2023

C-2023-027

Le Président rappelle la délibération n°2021-008 du 28 janvier 2021 par laquelle il a été décidé de calculer les attributions de compensations annuelles en appliquant les montants du FPIC et des travaux ACI de N-1, ceci permet de déterminer dès le début d'exercice le montant attendu et facilite les prévisions budgétaires tant pour les communes membres que pour la CCRAPC.

Le montant de l'AC 2023 est déterminé de la façon suivante :

**AC 2022 (hors tvx ACI) – FPIC 2022 – Montant travaux ACI 2022**

Les montants seront les suivants pour 2023 :

Communes	AC 2022	Diff FPIC 2021 2022	Interventions ACI 2022 récup coûts	AC 2023
Boyeux St Jérôme	625	35		660
Cerdon	16 140	35		16 175
Challes la Montagne	1 091	16	250	857
Jujurieux	135 834	282		136 116
Labalme sur Cerdon	3 524	50		3 474
Mérignat	289	48	1 450	1 691
Neuville sur Ain	213 090	98	8 870	204 318
Poncin	370 750	311	4 350	366 711
Pont d'Ain	412 241	187		412 428
Priay	101 184	125		101 309
Saint Alban	17 158	3	2 000	15 155
Serrières sur Ain	24 367	40	4 875	19 532
St Jean le Vieux	204 652	225	5 520	199 357
Varambon	29 931	3	250	29 684
<b>Total général</b>	<b>1 530 298</b>	<b>1 352</b>	<b>27 565</b>	<b>1 504 085</b>

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter les montants des attributions de compensations ci-dessus pour 2023.

Le Président  
Thierry DUPUIS





## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des Fêtes de Boyeux-Saint-Jérôme, après convocation légale du 24 mars 2023, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIÉ, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Éric TEYSSIER.

**Etaient excusés** : Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Jean-Claude DURUAL, Dominique GABASIO, Alain SICARD, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Joseph CARTIGNY, Éliane CEYZERIAT, Sylvie EL KHOUTABI, Laure MARTIN, Séverine PETIT, Wilfried RODEMET, Mathieu ROMANIN, Denis VIAL.

**Pouvoirs** : Frédéric MONGHAL À Anne BOLLACHE, Virginie BACLET À Myriam FANGET, Jean-Claude DURUAL À Christian BATAILLY, Dominique GABASIO À Fabienne CHARMETANT, Alain SICARD À Béatrice DE VECCHI.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

22 présents : 20 titulaires et 2 suppléants - 27 votants dont 5 procurations

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

**Objet** : Modification du tarif de vente - portage de repas à domicile

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 001-200029999-20230330-C\_2023\_028-DE



C-2023-028

La Communauté de Communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon exerce la compétence « Gestion du service de portage de repas à domicile » pour les personnes âgées dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire.

A ce titre, un nouveau marché relatif à la fourniture, au transport et à la livraison de repas en liaison froide a été passé et a pris effet le 20 mars 2023.

Une délibération du Conseil Communautaire du 19 mai 2022 avait fixé à 10,30€ TTC le prix de vente unitaire du repas.

Etant donnée la baisse des coûts pour la collectivité liée au nouveau marché, il convient de la répercuter sur le prix de vente des repas qui sera appliqué aux bénéficiaires.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de baisser le prix de vente unitaire des repas à 9,90€ TTC à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Le Président  
Thierry DUPUIS

